



Déclaration liminaire de la FSU au CSA-SD du 08 février 2024

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,
Mesdames, Messieurs les membres du CSA-SD,

D'un côté, une ministre qui depuis sa prise de fonction multiplie les provocations à l'égard de l'école publique et de ses agents, justifiant l'inscription de ses enfants dans le privé par le "paquet d'heures pas sérieusement remplacées" et la volonté de s'assurer qu'ils soient "bien formés avec de l'exigence dans la maîtrise des savoirs fondamentaux, heureux, épanouis". Ministre qui, alors que se déploient dans les collèges et lycées, des formations laïcité et valeurs de la République, fait le choix de scolariser ses enfants dans une école pointée par l'Inspection Générale pour ne pas respecter son contrat avec l'Éducation nationale avec des faits de sexisme et d'homophobie notamment.

De l'autre, un projet politique autour du "choc des savoirs" qui constitue une nouvelle attaque contre une école publique déjà affaiblie par les suppressions de postes des années précédentes et par le malaise que les réformes successives ont provoqué chez les personnels, parfois les plus engagés et qui pour certains font aujourd'hui le choix de se désengager.

Nous avons maintes fois alerté sur la perte de sens du métier, sur le manque de reconnaissance financière, sur la dégradation des conditions de travail et leur corollaire, la hausse des démissions, ruptures conventionnelles, demandes de disponibilité, moindre attractivité des concours. Mais si l'école va mal, il faut la soigner et non la fuir, au motif que dans le grand marché scolaire, le privé fonctionnerait mieux. Il faut aussi rappeler que l'école privée prospère sur un entre-soi que les derniers gouvernements n'ont cessé d'entretenir et de favoriser. Qu'on se rappelle ici la disposition de la loi Blanquer obligeant les communes à financer les écoles maternelles privées, les suppressions de postes qui ont proportionnellement plus épargné le privé que le public, ou plus récemment le protocole d'accord entre l'Éducation nationale et l'enseignement catholique... qui oblige surtout l'Éducation Nationale.

Depuis l'annonce de la mise en place des groupes de niveau en mathématiques et français, nombreuses ont été les prises de parole pour dénoncer la logique de tri des élèves, d'assignation à des parcours différenciés induite par cette mesure mais aussi son inefficacité, travaux de recherche à l'appui. Mais ce qui remonte aussi des salles des profs et, ce qui est plus inhabituel, des chefs d'établissement, c'est une forte colère autour de la désorganisation annoncée des établissements à la rentrée avec la multiplication des alignements, des tensions sur les salles pour accueillir les groupes supplémentaires, le possible manque de professeurs principaux et la disparition de projets, de dispositifs de remédiation ou de travail avec des effectifs réduits existant. Car une fois de plus, ce qui est défini

comme une priorité ministérielle du moment (les groupes de niveau en 2024) est financé en transférant des moyens, la 26e heure de cours en 6e et la dotation basée sur la typologie pour tous les collègues.

Et comme en 2023 avec la suppression de la technologie, la méthode choisie est d'une grande violence : des annonces, sans véritable concertation, sans texte réglementaire, sans moyen dédié... que ce soit pour le doublement de l'horaire d'EMC sur le cycle 4 ou de la mise en place d'un enseignement de théâtre qui pourrait se faire au détriment de l'art plastique et de l'éducation musicale.

Cette forme de management qui prône le changement perpétuel et renforce la subordination des personnels est particulièrement délétère. Elle vise surtout à priver les professionnels que nous sommes de notre expertise. Elle est porteuse d'une grande souffrance au travail et d'une perte de sens. Rappelons ici que l'enseignement du Français Culture Antique avait fait les frais de la préparation de rentrée 2023 et que cette fois, ce sont le soutien et l'approfondissement en 6e qui disparaissent. Balayés sans bilan, sans évaluation, au mépris du travail des collègues qui s'y sont engagés.

Et parce que nous mesurons quotidiennement la souffrance des collègues confrontés à une réforme du lycée qui a brutalement dégradé leurs conditions de travail mais aussi nuit au travail avec les élèves et même à la relation pédagogique, parce que nous sommes attachés à une école qui permette la réussite de tous les élèves, nous ne laisserons pas sans réagir passer cette nouvelle réforme.

Nous demandons donc la suppression de la réforme du collège dans le cadre du "Choc des savoirs", la baisse des effectifs des classes, seule à même de mieux prendre en compte les élèves les plus fragiles, le respect de notre expertise et de notre liberté pédagogique. Nous défendons également une culture commune riche de l'apport de toutes les disciplines.

La journée d'action du 1er février, particulièrement suivie dans les collèges, n'est qu'une première étape pour imposer d'autres choix pour l'école.

Au niveau académique, nous prenons cependant comme positif d'une part la prise en compte des élèves d'ULIS dans les effectifs et donc les dotations des classes de collège et l'abaissement du seuil à 28 élèves dans les deux collèges CLA, même si nous ne sommes pas encore dans les conditions que permettrait un classement en éducation prioritaire. Ce sont des revendications que nous avons portées, nous sommes satisfaits qu'elles aient été entendues.